

**Le CMP de Maisons-Laffitte est ouvert :**  
**Les mardis, jeudis et vendredis : de 09h30 à 17h00**  
**Les lundis et mercredis : de 09h30 à 20h00**

- > Tél : 01 39 62 23 74
- > E-mail : [cmpa.laffitte@th-roussel.fr](mailto:cmpa.laffitte@th-roussel.fr)

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON  
Cedex - 01 30 86 38 38 - [www.th-roussel.fr](http://www.th-roussel.fr)

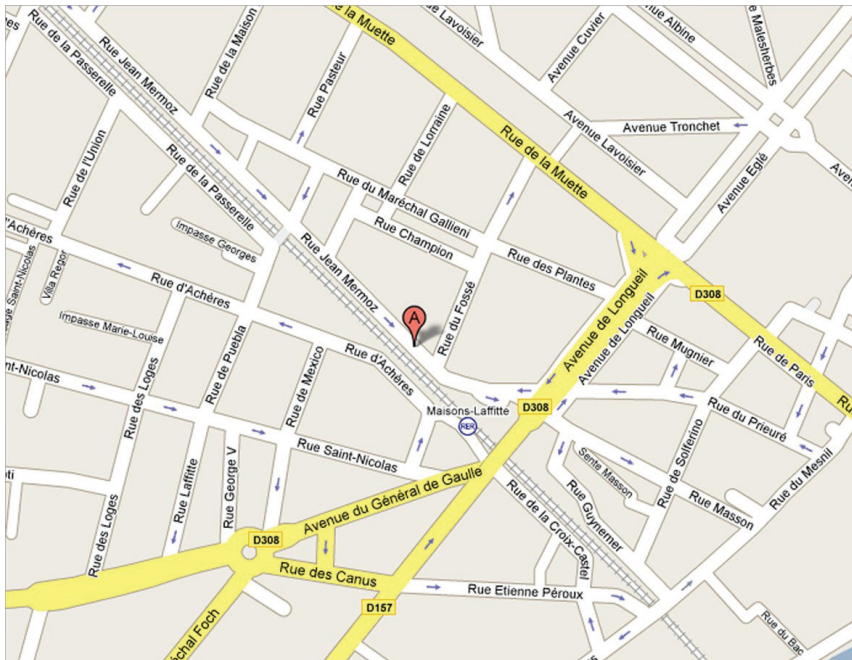


CENTRE HOSPITALIER  
THÉOPHILE ROUSSEL

## PSYCHIATRIE ADULTE

SECTEUR 78G07

### PLAN d'accès



Accès RER A – Maisons Laffitte

CHTR - Service Communication - Mars 2020

# CMP "MAISONS-LAFFITTE"



34 rue Jean Mermoz  
78600 Maisons-Laffitte  
Tél : 01 39 62 23 74 - Fax : 01 34 93 49 71  
e-mail : [cmpa.laffitte@th-roussel.fr](mailto:cmpa.laffitte@th-roussel.fr)  
[www.th-roussel.fr](http://www.th-roussel.fr)

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géodémographique organisé pour la prévention et le traitement des troubles mentaux.

Le 7<sup>ème</sup> Secteur de Psychiatrie Générale des Yvelines (78G07) couvre les communes de Bougival, L'Etang-la-Ville, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Le Mesnil-le-Roi et Le Port-Marly.

A cette fin, il propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation.

Le 78G07 est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

## L'UNITÉ et l'offre de soins

Le Centre Médico-Psychologique de Maisons-Laffitte reçoit les personnes résidant sur les communes de Maisons-Laffitte et du Mesnil-le-Roi.

### Ses missions :

- > Accueil, aide, écoute et prévention ;
- > Consultations médicales ;
- > Psychothérapie individuelle ;
- > Entretiens infirmiers spécialisés ;
- > Visite à domicile ;
- > Soins infirmiers spécialisés ;
- > Thérapies familiales et de couple ;
- > Accompagnements à visée thérapeutique.

### L'offre de soins :

- > Prise en charge psychiatrique individualisée ;
- > Entretiens médicaux et infirmiers ;
- > Prise en charge psychothérapeutique ;
- > Soins infirmiers ;
- > Thérapie familiale ;
- > Activités infirmières ;
- > Service social pour toutes démarches sociales et administratives.

## L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

La prise en charge thérapeutique est assurée par une équipe composée de psychiatres, psychologues et psychothérapeutes, secrétaire médicale, cadre de santé, infirmiers (ères) et d'assistante sociale.

### LES CONSULTATIONS EN CMP

Le Centre Médico-Psychologique est **un lieu d'accueil**. L'équipe y apprécie la nature et l'importance des troubles et après concertation, entreprend avec le patient un suivi :

> **en ambulatoire** (consultations, traitement médicamenteux), une psychothérapie, des visites à domicile, une prise en charge sociale et/ou des groupes de parole et/ou des activités thérapeutiques,

Certains troubles nécessitent une orientation en hospitalisation à temps plein.

### LE PREMIER ENTRETIEN

> L'entretien initial permet de **proposer les orientations thérapeutiques adaptées à la problématique observée**. L'entretien est strictement confidentiel et est soumis au secret médical.

> Les entretiens sont menés par l'équipe pluridisciplinaire sur rendez-vous.

> Pour les urgences, un entretien infirmier au préalable permet de déterminer le profil de la prise en charge.

